

Questions orales

Lorsque nous accordons un veto à la Colombie-Britannique, nous le faisons dans l'intérêt national. Lorsque nous accordons un veto au Québec, nous le faisons dans l'intérêt national.

J'espère que le chef du tiers parti va respecter la volonté démocratique de la population canadienne.

• (1430)

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, la réponse du ministre n'est pas rationnelle parce qu'il n'y a pas de réponse rationnelle à cette question.

Un gouvernement qui peut croire qu'accorder un veto constitutionnel à un gouvernement séparatiste sert la cause de l'unité nationale peut se laisser aller à n'importe quel compromis. C'est de la négociation constitutionnelle à la mode de Neville Chamberlain: il faut préserver l'unité maintenant au prix de compromis déraisonnables. Quand on a demandé à Winston Churchill comment il fallait traiter un premier ministre qui adoptait cette démarche, il a répondu ceci: «Si le premier ministre trébuche, il faut le soutenir; s'il commet des erreurs, il faut les couvrir; s'il dort, il ne faut pas le déranger pour rien; mais s'il n'est pas bon, il faut le crucifier.»

Le ministre saisit-il toute la sagesse de cette position de Winston Churchill sur la façon de traiter un ministre qui compromet l'unité nationale en faisant des compromis déraisonnables?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, dans le système judiciaire, un juge peut ordonner que quelqu'un soit sous observation psychiatrique pendant 30 jours. Nous pourrions peut-être vous accorder les mêmes prérogatives, monsieur le Président, que vous pourriez d'abord exercer à l'endroit du chef du Parti réformiste.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Chers collègues, en parlant de crucifixion d'un côté et d'examen psychiatrique de l'autre, vous me placez dans une situation très précaire. Je vous demanderais d'être très judicieux aujourd'hui dans le choix de vos mots et de vos métaphores.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, toute question apte à réveiller le solliciteur général est forcément importante.

Ma dernière question aujourd'hui est ce que les juristes appellent une question dérogatoire. Nonobstant le désir des réformistes de voir tout le gouvernement remplacé, d'assister à un remaniement du Cabinet et au renvoi du premier ministre et de voir la vice-première ministre partir pour un long voyage dans l'Antarctique, le leader parlementaire du gouvernement transmettra-t-il au premier ministre, à son épouse et à ses collègues les

meilleurs voeux des réformistes et de leurs électeurs à l'occasion de Noël et de la nouvelle année?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je ne mettrai nullement en doute la sincérité des bons voeux exprimés par le Parti réformiste. Nous les recevons très volontiers et de bonne grâce. J'espère que, à l'avenir, le Parti réformiste partagera notre engagement à l'égard de l'unité nationale et se débarrassera de son apparente hantise du séparatisme.

* * *

[Français]

LA FÉDÉRATION CANADIENNE

M. Gilles Duceppe (Laurier-Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, incapable de donner suite à ses engagements référendaires, le premier ministre a annoncé en désespoir de cause la formation de deux comités, un sur la Constitution, l'autre sur l'économie, chargés de lui faire des recommandations sur les changements à apporter d'ici Noël.

Le premier ministre suppléant peut-il nous indiquer s'il a en main, oui ou non, les rapports finals de ces comités, l'un bidon, l'autre fantôme, sur les changements à apporter à la fédération?

• (1435)

[Traduction]

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, en ce qui concerne mes responsabilités à la présidence du comité de l'emploi dont parle le député, je peux assurer à ce dernier que les membres du comité prennent leurs responsabilités très au sérieux. Notre travail se poursuit. Nous pourrions présenter un rapport au premier ministre avant Noël, comme il l'a demandé.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier-Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, je suis sûr que le premier ministre va recevoir de beaux cadeaux.

Le premier ministre suppléant peut-il nous dire ce que vont ajouter les rapports de ces deux comités à ses initiatives purement symboliques sur la société distincte, le droit de veto et la décentralisation?

[Traduction]

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je ne peux que commenter la contribution éventuelle du comité que j'ai l'honneur de présider.

Cependant, je voudrais faire remarquer au député que l'une des meilleures choses que l'on puisse faire pour contribuer à